Église néo-apostolique
de Suisse



Nouvelles 30.04.2021

De nouvelles étapes vers la normalisation de la vie des communautés

Ces derniers mois, par solidarité dans la lutte contre la pandémie, l'Eglise néo-apostolique a renoncé volontairement à l'organisation des services divins **hebdomadaires. Après que le Conseil fédéral a décidé à la mi-avril de nouveaux assouplissements des mesures liées au coronavirus, les services divins hebdomadaires auront à nouveau dans la plupart des régions dès le mois de mai 2021.**
En ce qui concerne la Suisse romande, les service divins hebdomadaires reprendront dès le mois de juin seulement, et auront lieu une semaine sur deux en règle générale. Par ailleurs, d'autres manifestations ecclésiales sont à nouveau possibles, mais toujours avec des restrictions.

Pour l'instant, il faut renoncer à l'organisation d'événements avec consommation de nourriture et de boissons (apéros, fêtes de communauté, etc.).

Les services divins sont soumis à un nombre maximal de participants, soit 50 personnes à l’intérieur et 100 personnes à l’extérieur (plus les contributeurs). Pour les rassemblements tels que soirées de jeunesse, groupes de discussion, rencontres des seniors, réunions, assemblées ministérielles, etc., le nombre maximal de participants est de 15 personnes.

Le concept de protection de l’Eglise néo-apostolique de Suisse (mesures d’hygiène, distanciation physique, obligation de porter un masque de protection) doit continuer à être respecté lors des services divins et autres assemblements. D’éventuelles restrictions officielles régionales demeurent réservées.

Dans sa récente lettre adressée aux fidèles au sujet de ces assouplissements, l’apôtre de district Jürg Zbinden écrit notamment ceci : « Les assouplissements sont de premiers petits pas vers une normalisation de la vie des communautés, et une raison de se réjouir. Nous vous exhortons néanmoins à rester vigilants et vous remercions d’agir avec prudence. »